

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
NARBONNE

DOMAINE :

FINANCES
LOCALES

SOUS-DOMAINE :

DECISIONS
BUDGETAIRES

OBJET :

AFFECTATION DU
RESULTAT DE
L'EXERCICE 2024

CFU-M49
SERVICE EAU &
ASSAINISSEMENT

Nombre de
Conseillers en
exercice : **11**

DATE DE LA
CONVOCATION :
10/03/2025

DATE DE
L'AFFICHAGE :
11/03/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE



COMMUNE MONTBRUN DES CORBIERES

N° 2025-02

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du conseil municipal du LUNDI 10 MARS 2025 à 18H15

Le Conseil municipal de la Commune de **Montbrun des corbières**
Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, **sous la Présidence de Guy D'Alançon**.

Présents : AUDEMARD D'ALANCON Guy, BIARD Jean-Pierre, CATHARY Claude, FABRA Stéphane, FORT Arnaud, GARCIA Fabien, VERMEESCH Frédérique Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : BOUTET Claude procuration Guy D'ALANCON, BACOU Bertrand, FAUSTINO Sabine Procuration FABRA Stéphane—MANITCH Serge Procuration BIARD Jean-Pierre.

Secrétaire : FABRA Stéphane Adjoint Serge ESQUIVA.

Le Conseil Municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le Compte financier Unique qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :
86 897.49 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : -
12 616.32 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 1 183.33 €

Un solde d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de : - 35 217.07 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par LE CONSEIL MUNICIPAL, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002 :

Déficit de résultat de fonctionnement reporté (R002) : -47 833.39 €

Le Conseil municipal,

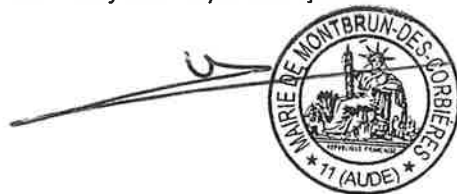
APPROUVE :

Par 07 voix POUR + 3 PROCURATIONS (AUDEMARD D'ALANCON Guy + procuration BOUTET Claude, BIARD Jean-Pierre + procuration MANITCH Serge, CATHARY Claude, FABRA Stéphane + procuration FAUSTINO Sabine, VERMEERSCH Frédérique, FORT Arnaud, GARCIA Fabien)

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an-ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre. La convocation du C.M et compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Pour le Maire et par Délégation,

Le 1^{er} Adjoint Guy D'Alançon.



La Secrétaire de séance,

Stéphane FABRA.